

**MÉMOIRE SUR LA GESTION DE L'EAU PRÉSENTÉ DEVANT LE
BUREAU DES AUDIENCES PUBLIQUES EN ENVIRONNEMENT LE
3/11/99 PAR LA FÉDÉRATION DE L'UPA DU
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN**

INTRODUCTION

À plus d'une occasion par le passé, l'agriculture a été pointée du doigt comme source de pollution des cours d'eau. Plus souvent qu'autrement, ces accusations s'adressaient à tous les producteurs agricoles du Québec alors qu'elles reposaient sur des constats dressés à partir de certaines problématiques vécues par quelques régions en surplus de fumiers.

Pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, il faut comprendre que cette situation existe à une échelle infiniment plus réduite et que le virage agroenvironnemental, amorcé il y a quelques années, aura un impact d'autant plus significatif sur la qualité de l'eau puisque cette ressource n'a jamais été significativement altérée par les pratiques agricoles.

Plaque tournante du cycle alimentaire, l'agriculture a toujours conservé ses lettres de noblesse, lui conférant une importance capitale à la survie de l'espèce humaine. Nous nous emploierons, dans le présent mémoire, à vous démontrer que la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'a pas de raison de s'inquiéter quant à la protection de cette précieuse richesse par rapport aux pratiques agricoles. Nous entendons également insister sur l'importance de l'accès sans restriction à cette ressource pour le développement de l'agriculture et sa pérennité. Le vaste exercice de la stratégie agroenvironnementale entrepris par l'UPA vous sera présenté dans ses grandes lignes avec les conséquences pratiques qui en résultent au quotidien sur l'environnement régional.

1. PORTRAIT AGRICOLE AU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

La région du Saguenay-Lac-St-Jean regroupe 3,4 % des fermes du Québec et 6 % des superficies cultivées dans la province. Au Saguenay-Lac-St-Jean, l'agriculture est une des activités les plus importantes avec la forêt et l'hydroélectricité.

Quelques 1 225 exploitations agricoles enregistrées au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec occupent près de 135 500 hectares utilisés à des fins de culture, dont près de 65 000 hectares sont drainés souterrainement. Ces surfaces sont constituées à 70 % de sols ayant un bon potentiel agricole et caractérisées par des argiles marines, des loams argileux et des loams plus ou moins sableux.

Les superficies en culture sont occupées à 61 % par les fourrages et pâturages (82 600 hectares). Les autres cultures importantes sont les céréales (orge, avoine, céréales mélangées et canola) avec 34 200 hectares, le bleuet avec 15 000 hectares, la pomme de terre avec 2 700 hectares et les productions maraîchères et ornementales avec 1 000 hectares.

2. IMPORTANCE DE L'EAU POUR L'AGRICULTURE RÉGIONALE

L'eau est et demeurera toujours un élément essentiel à la vie, donc à la production tant animale que végétale.

À l'heure actuelle, les producteurs agricoles ont peu de problèmes d'approvisionnement en eau, qu'elle soit de source souterraine ou qu'elle provienne de la surface.

Les sites de production sont approvisionnés avec une eau disponible et de qualité. Les systèmes de drainage sont instaurés pour contrôler le niveau de nappe phréatique parfois élevé.

Pour être efficace, il faut que les élevages aient accès à de l'eau à volonté, car la rationalisation serait un obstacle important à la production. En effet, sous le prétexte de vouloir rationaliser, l'instauration de compteurs d'eau en agriculture, par exemple, équivaudrait ni plus ni moins à un rationnement déguisé qui causerait sa perte à brève échéance.

3. PROBLÉMATIQUE RÉGIONALE SPÉCIFIQUE

La région du Saguenay-Lac-St-Jean ne présente pas de problématique agricole majeure concernant la qualité de l'eau. Étant donné l'étendue de son territoire agricole, le bilan agroenvironnemental est relativement positif. La production porcine et la production de volailles est peu développée. Il n'y a pas de surplus technique d'azote, ni de phosphore. Le nombre

d'unité animale/ hectare pour le bassin Saguenay est à 0,6.

La majorité des entreprises agricoles sont laitières et bovines ce qui amène un fort pourcentage des terres cultivées en fourrage, culture moins exigeante en fertilisants et pesticides et ayant une plus grande capacité de rétention de ces produits par rapport aux cultures intensives pratiquées sur sols nus.

La présence des papetières dans la région incite également les producteurs à recevoir les résidus comme engrais et amendements sur leur ferme. Plus de 176,000 tonnes métriques de matières résiduelles en provenance des usines sont recyclées annuellement sur les terres agricoles de la région. Ces résidus représentent un apport important de matières organiques et contiennent également certains nutriments. Bien qu'il soit profitable pour l'environnement que ces boues soient ainsi recyclées plutôt que d'être enfouies ou brûlées, il n'en demeure pas moins que nous en connaissons peu sur ses effets à long terme sur le sol et la ressource eau. Nous collaborons avec différents intervenants pour effectuer de la recherche dans ce domaine mais nous croyons que la meilleure solution réside dans la normalisation de ce sous-produit auprès du BNQ. Nous nous permettons d'insister sur cet aspect dans le présent mémoire.

4. EFFORTS MIS DE L'AVANT POUR LA PROTECTION DE L'EAU

D'un effort concerté, les intervenants et les producteurs agricoles mettent la main à la pâte pour améliorer la gestion des élevages et des cultures pour ne pas altérer la qualité des sols et des cours d'eau.

Parmi les moyens mis de l'avant, notons:

4.1 Stratégie agroenvironnementale de l'UPA

Par cette stratégie mise de l'avant par les producteurs agricoles, ces derniers veulent orienter la production agricole vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Un budget de plus de 16 millions est consacré à la stratégie. Par ces nombreux volets, aidera les producteurs agricoles à comprendre les enjeux environnementaux et à être proactifs dans leur démarche d'agriculture durable. Parmi les volets de la stratégie, il y a:

4.1.1 La sensibilisation: Démonstration à la ferme, journée de sensibilisation, colloques régionaux, conférences et production de matériel didactique.

1998-1999

- Janvier 1999: Colloque régional en agroenvironnement, démythification de l'agroenvironnement. 150 participants.
- Activité de démonstration sur les profils pédologiques démontrant l'impact des pratiques agricoles sur la conservation des sols. 100 participants

- Nombreuses séances d'information et de sensibilisation dans les activités de la fédération régionale de l'UPA et le MAPAQ.
- 4.1.2 La promotion: Mise en place de clubs agroenvironnementaux axés sur la conservation des ressources et la qualité de l'environnement.
- Actuellement, il existe deux clubs conseils en agroenvironnement dans la région:
 - Club conseil Pro-Vert comptant près de 80 membres;
 - Club agroenvironnemental Lac-St-Jean Est ayant 42 membres.
 - Les deux clubs couvrent presque l'ensemble du territoire et nous travaillons actuellement pour que les services conseils soient disponibles sur la partie actuellement non desservie par des ressources locales.
- 4.1.3 La commercialisation: Analyser le potentiel de commercialisation des produits agroenvironnementaux.
- 4.1.4 Le transfert et l'innovation technologique: Faciliter l'utilisation à la ferme de technologies novatrices ayant fait leurs preuves du point de vue agroenvironnemental dans d'autres programmes.
- Développer des outils d'aide à la prise de décision afin de rechercher des solutions agroenvironnementales à l'échelle de la ferme (azote, phosphore, matières en suspension, pesticides).
- 4.1.5 Le support à la stratégie agroenvironnementale: Coordination provinciale de la stratégie, portrait agroenvironnemental, stratégie de communication et processus de certification agroenvironnementale.
- Pour le portrait, embauche d'une firme et de 140 recenseurs pour recueillir les données et réaliser le portrait sur quelques 20 000 fermes du Québec (863 dans la région). Une participation importante de 95,4 % dans la région nous permet de croire que les producteurs sont sensibilisés et ouverts aux changements. Encore faut-il leur laisser le temps de les mettre en application.
- 4.1.6 Le réseau d'agents régionaux: Ils ont pour mandat d'aider les producteurs à considérer et à comprendre les conséquences de certaines méthodes de gestion sur l'environnement et d'informer les producteurs des investissements à considérer lors de décision d'affaires.

Les agents doivent faire la coordination régionale de la stratégie, stimuler l'émergence de clubs conseils en agroenvironnement et organiser les activités agroenvironnementales du volet 4.1.1.

Globalement, les agents doivent initier des réflexions et aborder le changement avec la masse des producteurs qui ne fait pas partie des clubs.

4.2 Conformité des entreprises agricoles relativement à l'étanchéité des structures d'entreposage de fumier

L'ensemble des intervenants régionaux se sont donné comme objectif de conformer le maximum de structures d'entreposage de déjections animales d'ici 2003. En 1999, 75 projets de structures en production laitière ont été réalisés. Les producteurs de porcs et de volailles répondent déjà tous aux normes environnementales. À la fin de l'année 1999, 49 % des entreprises laitières du Saguenay-Lac-St-Jean seront conformes à la réglementation environnementale. Plus d'une cinquantaine d'autres effectuent actuellement des démarches pour entreprendre les travaux requis dès l'an prochain.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec organise des démonstrations de structures d'entreposage régulièrement et les producteurs y participent en grand nombre. Nous utilisons toutes les tribunes possibles pour passer les messages et nous anticipons que l'ensemble des producteurs disposeront de structures d'entreposage étanches d'ici 2003.

4.3 Certificats d'autorisation pour toute demande d'agrandissement, ou de développement

Pour tout projet de développement, les producteurs agricoles doivent avoir un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement attestant que l'entreprise est conforme à la réglementation. D'ici quelques années, très peu d'entreprises sinon aucune ne seront en infraction à ce niveau. Cela aura sûrement un impact positif supplémentaire sur la qualité des cours d'eau.

4.4 Travail des clubs conseils en agroenvironnement

Les clubs sont composés de conseillers agronomes accompagnés de techniciens et dirigés par des conseils d'administration. L'approche «utilisateur-paiement» permet de bien orienter le travail des conseillers sur la démarche même des producteurs membres. Incidemment, plusieurs producteurs mentionnent avoir changé leur façon de faire en agriculture et continuent de chercher comment ils pourraient encore en améliorer l'aspect durable.

Le financement des clubs semblent un problème évident qu'il faudra régler sous peu. Les conseillers sont débordés dans la production de PAEF. Les charges administratives sont de beaucoup augmentées depuis le plan vert et laissent moins de temps pour

l’agroenvironnement.

La synergie qui est ainsi créée entre producteurs membres vient enrichir d’autant le service conseil lui-même. Les échanges entre producteurs sont convaincants et ils se disent les vraies choses, celles qui s’appliquent concrètement dans la réalité agricole..

L’existence des clubs a un impact important sur la production agricole régionale. Les producteurs membres depuis plus de sept ans sont devenus des exemples pour leurs confrères et leurs actions sont observées, comprises et imitées par les fermes voisines. Les clubs font ressortir l’importance de conserver les sols et l’eau tout en faisant découvrir des méthodes plus économiques de produire les denrées alimentaires.

4.5 Concertation des intervenants régionaux pour l’élaboration d’activités agroenvironnementales.

Les intervenants agricoles régionaux se rencontrent régulièrement pour se concerter, planifier et organiser des activités en agroenvironnement. La concertation permet de rejoindre le plus de producteurs possible et de ne pas dédoubler les efforts réalisés. Cette concertation rassure les producteurs qui doivent se rallier et avancer.

Les échanges entre les intervenants sur un même sujet qu’est l’agroenvironnement donnent déjà des résultats concrets et mesurables sur la clientèle agricole.

4.6 Collaboration des intervenants agricoles au travail des ZIP

La ZIP Alma-Jonquière travaille actuellement sur quelques projets agricoles des bassins de la rivière Bédard, des rivières Hart, Mistook, Chicot et Deschesne. Les partenaires agricoles tels que l’UPA, le MAPAQ, le Centre de recherche et de développement en agriculture et plusieurs autres siègent à une même table pour travailler à l’amélioration de la qualité de l’eau de ces bassins versants.

Description sommaire des projets en cours:

- *Implication communautaire dans la gestion stratégique des pratiques culturelles* qui consiste à réaliser des activités de sensibilisation et d’information visant la réduction de la pollution d’origine agricole et à dispenser une formation en gestion stratégique des pratiques culturelles incluant la production de plan de gestion des ressources dans le bassin versant des rivières Mistouk, Harts, Chicot et Deschesne.
- *Caractérisation et plan d’aménagement des rivières Hart, Mistook, Chicot;* concerté entre les intervenants du milieu afin d’identifier et de localiser précisément les problèmes et solutions possibles.
- *Aménagement d’une section de la rivière Bédard* en collaboration avec les producteurs et productrices agricoles.

5. RÉSULTATS DÉJÀ TANGIBLES DE CES EFFORTS

- L'application de la réglementation en terme de certificats d'autorisation, bande de protection riveraine, distances séparatrices et distances d'épandage se généralise de plus en plus.
- Le nombre de producteurs membres des clubs ne cesse d'augmenter. Il a plus que doubler depuis l'adoption du plan vert en 1993 alors que parallèlement le financement a diminué.
- Diminution de l'utilisation de pesticides par l'adoption de techniques alternatives ou de lutte intégrée telles que:
 - faux-semis;
 - houe rotative;
 - dépistage des mauvaises herbes, insectes et maladies;
 - utilisation de station météo;
 - utilisation du réseau d'avertissement sanitaire;
 - utilisation d'insectes prédateurs dans les serres;
- Diminution de l'utilisation d'engrais minéraux par une meilleure gestion des engrains de ferme et par l'avènement des plans de fertilisation;
- Application des engrains de fermes d'une façon plus généralisée au printemps ou à l'été plutôt qu'à l'automne;
- Nombreux aménagements de cours d'eau effectués en collaboration ou non avec les ZIP;
- Les pâturages sont de plus en plus équipés d'abreuvoirs et clôtures en bordure des cours d'eau, limitant l'accès à ceux-ci;
- Plusieurs ateliers de calibration des pulvérisateurs à pesticides ont eu lieu;
- Producteurs maraîchers regroupés en club de dépistage rationalisent l'utilisation de pesticides;
- L'application massive au programme Prime-Vert démontre une volonté ferme des producteurs à se conformer.

CONCLUSION

Comme vous avez pu le constater, la ressource eau, compte tenu du vaste territoire et de l'absence de concentration dans les productions agricoles régionales, n'a jamais vraiment été menacée. Il devient donc évident qu'avec l'initiative du milieu agricole concernant le virage agroenvironnemental d'envergure opéré depuis quelques temps que d'autres impacts positifs continuent de se faire sentir au fil des ans contribuant ainsi à en améliorer le portrait.

Il ne faut pas non plus oublier toute la législation existante, tels le Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole et la Loi sur la qualité de l'environnement que tous les producteurs agricoles s'appliquent à respecter scrupuleusement.

Toutefois, la préoccupation environnementale étant un processus continu, nous sommes conscients qu'il reste encore du travail à faire avant que la pratique de l'agriculture interagisse à 100 % en harmonie avec le milieu environnemental. C'est à ce défi que s'emploiera l'Union des producteurs agricoles au cours de la prochaine décennie. D'ici là, reconnaissons que la contribution du monde agricole à la protection de l'environnement, plus particulièrement à la ressource eau, est déjà un acquis. En effet, les producteurs et productrices agricoles n'ont jamais été aussi conscients qu'ils n'ont pas hérité de la terre de leurs parents, mais qu'ils l'ont plutôt emprunté à leurs enfants.